



REPUBLIQUE DU BURUNDI
Commission Electorale Nationale Indépendante



CENI

**DECLARATION DU PRESIDENT DE LA CENI A LA VEILLE DES
ELECTIONS DES DEPUTES.
Bujumbura, le 22/07/2010.**

Chers compatriotes,

1. A la veille de chaque élection, la CENI rappelle à tous les électeurs burundais leur droit et leur devoir d'aller voter pour contribuer au renforcement de la démocratie au Burundi.
2. **Le 23 juillet 2010**, les Burundais ont un autre rendez-vous électoral : **l'élection des Députés**.
Ce rendez-vous est très important pour l'architecture des institutions qui gouvernent notre pays.
La CENI invite les Burundaises et les Burundais à répondre massivement à ce rendez-vous historique dans la paix, le calme et le respect mutuel qui ont caractérisé les scrutins de mai et juin 2010.
3. Les Burundais répondent ce 23 juillet 2010 à une troisième élection au cours de cette année 2010.
Les centres et bureaux de vote sont aujourd'hui connus des électeurs. Ils sont les mêmes ; ils n'ont pas changé.

4. La CENI profite de cette circonstance pour remercier les membres des CEPI, des CECI et des bureaux de vote pour leur engagement sans faille dans l'organisation et la supervision du processus électoral. Le travail est certes épuisant ; mais ces femmes et ces hommes sont à la hauteur de leur mission ; ils l'ont déjà démontré lors des scrutins précédents, malgré la complexité et l'immensité de la tâche.
5. Le jour du scrutin, la CENI demande aux membres des bureaux de vote de faciliter la tâche aux personnes âgées, aux femmes enceintes et aux personnes handicapées qui ne peuvent pas tenir longtemps sur les files d'attente. Il s'agit d'un rappel d'une consigne qui a été respectée lors des scrutins précédents.
6. Le jour du scrutin, les mandataires des partis politiques ont un rôle important à jouer ; la CENI leur demande d'assumer leur responsabilité avec le sens élevé du devoir jusqu'à la fin de l'opération de dépouillement et de comptage des suffrages.
7. Une fois de plus, le scrutin du 23 juillet 2010 va solliciter l'implication des forces de l'ordre dans la sécurisation des élections et des électeurs.
L'opinion nationale et internationale aura constaté le rôle positif joué par les forces de l'ordre lors des élections de mai et juin 2010.
8. La CENI réitère ses remerciements à tous les partenaires qui, depuis le début, accompagnent le processus électoral. Dans notre expression sincère, chaque partenaire se reconnaîtra.
9. Grâce aux efforts et aux contributions des divers partenaires, le même processus électoral avance. L'élection des Députés est le troisième rendez-vous électoral de cette année qui vient renforcer les piliers de la démocratisation des institutions au Burundi.



10. Le même appel est lancé par la CENI à tous les électeurs.
Aller voter est un honneur, un droit, un devoir et un privilège pour tout citoyen. Personne ne peut vous priver de ce droit précieux.
Le vendredi 23 juillet 2010, allons voter massivement pour construire une démocratie pluraliste et responsable.

Vive la paix au Burundi.

Vive les élections démocratiques, libres, apaisées et transparentes.

Je vous remercie.

Fait à Bujumbura, le 22 juillet 2010

Pierre Claver NDAYICARIYE

Président de la CENI.

